# Conseil d’école Ronsard

## 3 juillet 2015

### Présents

#### Pour la Mairie : Mmes Bergogne et Châtelet

**Pour l’APE :** Karine Roussel, Nathalie Petit, Shahram Bahrami, Corinne Demeulaere, Sénèpe Berkane

**Pour l’équipe enseignante :** MmesAsin,Perrin, Laithier, Eluasti, Baesen et Debruyne MM. Boullenger, Allaigre, Georges et Lefevre

**Pour les DDEN :** M. Callens

##### Bilan de l’année 2014-2015 et perspectives 2015-2016 : effectifs

###### Les effectifs

L’effectif de l’année scolaire 2014/2015 s’élevait à 235 élèves. Seul un maintien a été accepté (en CP), sachant que les parents ont dorénavant tendance à refuser le maintien de leur enfant lorsqu’il leur est proposé.

L’effectif prévisionnel de l’année scolaire 2015/2016 s’établit à 226 élèves, avec la répartition suivante :

* deux CP de 23 élèves ;
* deux CE1 de 23 élèves ;
* deux CE2 de 20 élèves ;
* deux CM1 de 22 élèves ;
* deux CM2 de 25 élèves.

La cohorte des CM2 est donc particulièrement importante.

###### Les inscriptions

La ville de Mons-en-Baroeul laisse aux directeurs le soin d’organiser les inscriptions. En l’absence de zonage, les parents choisissent l’établissement de leur choix, ce qui met de fait les écoles en concurrence.

Les directeurs rencontrent des difficultés à gérer les demandes d’inscription. Le traitement des dossiers est très chronophage et l’absence de règles prédéfinies génère l’insatisfaction des parents.

Les directeurs étudient l’éventualité de réclamer un zonage de la ville de Mons, mais ce sujet ne rencontre pas de consensus et risque de déséquilibrer les effectifs (notamment pour l’école Ronsard).

Les parents d’élèves ne sont pas particulièrement favorables au zonage, qui risque, pour l’école Ronsard, d’aller à l’encontre d’une certaine mixité sociale. En outre, l’accès à une garderie n’est pas garanti dans tous les établissements scolaires de Mons.

Le DDEN signale qu’une école maternelle de Mons pratique une sélection des candidats et clôture les inscriptions dès le mois de janvier, ce qui est contraire à l’esprit de l’école publique, qui a vocation à desservir tous les habitants d’un quartier.

Les représentants des parents d’élèves appellent de leurs vœux une meilleure coordination entre les écoles et au sein d’un même groupe scolaire, ainsi que des règles claires. A cet effet, ils suggèrent la création d’une commission des directeurs d’école qui se réunira à une date préalablement fixée pour examiner ensemble les dossiers en attente, sous l’égide de la municipalité.

##### Perspectives 2015-2016

###### Point sur les aides spécifiques apportées aux enfants

Cette année, six élèves bénéficiaient de l’aide d’un assistant, 20 élèves ont rencontré la psychologue scolaire, 13 ont bénéficié d’une « équipe éducative » (rencontre entre enseignants, psychologue scolaire et divers professionnels - orthophoniste…-). Un certain nombre d’élèves souffrent de troubles DYS (dyslexie, par exemple) qui, lorsqu’ils sont reconnus, peuvent nécessiter la mise en œuvre d’un dossier PAP (ex PASTA).

Pour l’année 2015/2016, plusieurs familles ont déposé un dossier pour bénéficier d’un assistant. Deux enfants en bénéficieront à ce jour. La collaboration des assistants et des enseignants est satisfaisante.

###### Le passage en REP+

L’école Ronsard est la 5ème école de Mons à intégrer le REP, mais les moyens n’ont pas été revus à la hausse. Les écoles primaires en REP bénéficient de plusieurs avantages :

* elles peuvent demander des maîtres supplémentaires (deux enseignants de ce type interviennent au sein de quatre écoles primaires monsoises) pour :

soit réaliser un projet (un stage « écrivains » par exemple)

soit intervenir régulièrement (en cycle 2, une demi-journée d’aide à la lecture/écriture, par exemple)

* les crédits par élève versés par la municipalité sont majorés ;
* les écoles en REP peuvent également bénéficier de crédits CUCS (Contrat Urbain de Cohésion Sociale), financés à 25 % par la municipalité et à 75 % par l’Etat ;
* les maîtres disposent d’un temps de formation plus important

Les actions avec le collège Rabelais (également en REP) seront renforcées : rencontre CM2/6ème en fin d’année, cross commun aux élèves du cycle 3 (CM1, MC2 et 6ème). Le collège Rabelais peut également mettre des moyens à disposition de l’école et y faire intervenir un professeur d’Allemand.

###### Le plan informatique

Un projet pilote est mené à l’école Montaigne, qui sera équipée de vidéo projecteurs interactifs dans les classes. En vue de la généralisation de cet équipement, chaque école doit déposer un projet, en optant :

* soit pour un tableau blanc/vidéo-projecteur interactif ;
* soit pour l’équipement d’une classe avec des tablettes.

Au cours des trois prochaines années, les écoles monsoises seront câblées et disposeront d’un wifi mobile.

##### Bilan de la coopérative scolaire, les actions financées par la coopérative scolaire et l’APE

###### La coopérative scolaire

Globalement, 80 % des familles participent au financement de la coopérative. Ces fonds sont également abondés par la subvention versée par l’APE (2 000 euros) et la vente des truffes (qui permet de dégager 500 euros).

###### Actions financées

Les fonds de la coopérative ont permis cette année de réaliser davantage de projets, tout en préservant un fonds de roulement (environ 3 000 euros sur le compte).

Le 3ème trimestre a été marqué par de nombreux évènements : le spectacle des classes ayant bénéficié de l’intervenante du CFMI, la participation au tournoi de rugby Solétanche, le spectacle de la chorale animée par Mme Azin….

Le voyage à Paris, annulé par l’Académie suite aux attentats, a été remplacé par une sortie d’une journée à la mer. M. Boullenger a pris l’initiative de rembourser aux parents le solde de 10 euros (25 euros leur ayant déjà été reversés). Néanmoins, l’école doit toujours 900 euros à l’hôtel, qui vient d’envoyer une relance par mail.

###### Bilan de la fête d’école

La fête d’école s’est déroulée le 13 juin sous un soleil radieux qui a garanti une excellente fréquentation. Le bénéfice s’élève à 2 300 euros environ, sachant que 1 200 tickets de tombola ont été vendus.

L’APE déplore le faible nombre de parents extérieurs venus l’aider. Cette tendance se retrouve, d’après les professeurs, dans l’accompagnement des sorties. Néanmoins, les familles répondent présentes pour passer leur journée à la fête d’école, qui reste un moment très convivial.

Les membres du conseil d’école envisagent d’intégrer les NAP à l’organisation de la fête d’école (soit en sollicitant le personnel, soit à travers des ateliers de préparation).

###### Les classes transplantées

L’ensemble du Conseil d’Ecole fait une fois de plus part de son incompréhension à l’encontre de la décision de la municipalité de financer les classes transplantées une année sur deux. Si l’on peut concevoir que la municipalité doive limiter ses aides, le dispositif proposé ne semble pas équitable entre les établissements.

Le DDEN souligne que dans le cadre de ce dispositif, les fonds alloués à l’école Freynet sont sans commune mesure avec ceux dont disposent les autres établissements.

L’association des parents d’élèves Renaissance a envoyé un courrier à M. Le Maire, conjointement aux APE Sévigné, Rollin/Guyemer et Perrault. M. le Maire a répondu par courrier, mais certains des arguments présentés méritent une réponse, que l’APE se propose d’apporter d’ici la rentrée, en y joignant la pétition signée par les parents du groupe scolaire.

##### Les travaux prévus cet été

Les travaux suivants seront réalisés cet été :

* la réfection du béton des façades ;
* la poursuite du remplacement des châssis (façade rez-de-chaussée côté bureau du directeur) ;
* la réfection des plafonds des salles 9 et 13 ;
* la mise en peinture des toilettes à l’étage.

Le conseil d’école signale d’une part, que les portes d’accès aux préaux doivent encore être changées et d’une part, qu’une odeur nauséabonde continue de se dégager régulièrement des sanitaires du rez-de-chaussée.

##### Le règlement intérieur, point sur la laïcité

L’équipe enseignante est confrontée aux retards réguliers de certains enfants et s’interroge sur la manière de sensibiliser les parents à cette problématique (peut être en faisant apparaître les retards récurrents sur les dossiers scolaires).

Il est rappelé qu’en respect du principe de laïcité, les intervenants réguliers au sein de l’école ne doivent pas porter de signes extérieurs d’appartenance religieuse. Ceux-ci sont tolérés chez les parents qui accompagnent les sorties scolaires ou participent à une activité ponctuelle organisée au sein de l’école Ronsard.

##### Action des DDEN

Les DDEN ont ouvert un Musée vivant de l’école dans une classe de l’école La Paix. Ils projettent d’y inviter systématiquement les classes de CM1 et de proposer à quelques parents de passer leur certificat d’études. M. Callens y animera une leçon de mathématiques.

Les DDEN animent également :

* une action sur la sécurité routière au fort de Mons ;
* une action sur les accidents domestiques en grande section.